

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 27 septembre 2021 au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette sous la
présidence de Isabelle Vincent

Présents : M^{me} Nadia Lemieux, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Catherine Boutet, enseignante préscolaire
M^{me} Édith Plamondon, éducatrice spécialisée
M^{me} Odette Lacoste, enseignante, 3^e cycle
M^{me} Édith Marmen, directrice adjointe
M^{me} Véronique Lessard, directrice
M. Guillaume Picard, parent
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M^{me} Nathalie Gagnon, enseignante, 2^e cycle
M. Junior Tchassep, parent
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M^{me} Martin Trudel, parent
M^{me} Giovanna Boechat, parent

Absents : M^{me} Grecia Presmanes Calzada, éducatrice au service de garde
M^{me} Sarah-Maude Gagnon, ergothérapeute
M^{me} Nesrine Elmahdi, parent

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Véronique Lessard déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 05.
M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance. M^{me} Véronique Lessard
souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

1.2 Présentation des membres du CÉ 2021-2022

M^{me} Véronique Lessard demande aux membres du conseil d'établissement de se
présenter.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Un point à ajouter à l'ordre du jour :

3.4 Campagne de levée de fonds LEUCAN

Résolution CÉHC21-22.01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Guillaume Picard, appuyée par
M^{me} Isabelle Vincent.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.4 Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.5 Adoption du procès-verbal du 14 juin 2021

Enlever le mode suivi de modification dans l'ensemble du document.

Au point 5.2, ajouter un « s » au mot « leur » dans la section préscolaire, 2^e ligne.

Résolution du CÉHC21-22.02

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Catherine Boutet, appuyée par M. Vincent-Philippe Reid.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.6 Suivi au procès-verbal

M^{me} Véronique Lessard n'a aucun suivi au procès-verbal.

1.7 Courrier reçu

Aucun courrier reçu.

2. FORMATION DU CÉ 2021-2022

2.1 Adoption des règles d'élection pour les postes prévus aux règles de régie interne

M^{me} Véronique Lessard fait une lecture rapide des principaux points du document des règles d'élection.

2.1.1 Nomination d'un président d'élection

Aucune nomination de président d'élection n'est faite car l'assemblée opte en amont pour une déclaration de candidatures pour chaque poste.

2.1.2 Élection à la présidence du CÉ

Mise en candidature :

M^{me} Isabelle Vincent est la seule candidate qui se propose à la présidence. Elle est élue à l'unanimité.

2.1.3 Élection à la vice-présidence du CÉ

Mise en candidature :

M. Guillaume Picard est le seul candidat qui se propose à la vice-présidence. Il est élu à l'unanimité.

2.1.4

Élection d'un trésorier

Mise en candidature :

M. Guillaume Picard est le seul candidat qui se propose comme trésorier. Il est élu à l'unanimité.

2.1.5 Secrétaire

Mise en candidature :

M. Junior Tchassep est le seul candidat qui se propose comme secrétaire du CÉ. Il est élu à l'unanimité.

2.2 Règles de régie interne CÉ

M^{me} Isabelle Vincent demande aux membres s'il y a des questions concernant les règles de régie interne. Il a été demandé d'y ajouter les rencontres de façon virtuelle TEAMS et de discuter lors du prochain CE de la notion « décision par courriel »

2.3 Dénonciation d'intérêt direct ou indirect

M^{me} Vincent demande aux membres de compléter les documents de dénonciation d'intérêt.

2.4 Formation obligatoire des membres

M^{me} Vincent informe les membres qu'une formation est obligatoire pour les membres du CÉ.

3. DÉCISION

3.1 Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2021-2022

Il a été proposé par M^{me} Odette Lacoste et appuyé par M. Vincent-Philippe Reid de tenir les rencontres selon le calendrier présenté. Les rencontres débiteront à compter de 19 h. Elles pourront se tenir en virtuel ou en présentiel.

Résolution CÉHC21-22.03

3.2 Caisse scolaire

M^{me} Véronique Lessard demande aux membres si nous continuons d'offrir le service de caisse scolaire aux élèves.

Résolution CÉHC21-22.04

Il a été proposé par M. Guillaume Picard, appuyée par M. Vincent-Philippe Reid d'offrir le service de caisse scolaire aux élèves. Toutefois, il a été mentionné qu'il était important que le NAS ne soit pas demandé à l'ouverture du compte scolaire. De plus, il a été proposé d'inviter un employé de la caisse pour offrir aux élèves de la 5^e et 6^e année une présentation sur l'éducation financière.

3.3 **Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières**

M^{me} Véronique Lessard présente les activités éducatives et les projets spéciaux 2021-2022 de l'ensemble des élèves. Les activités éducatives du préscolaire 4 et 5 ans et celles des élèves de la 3^e et 4^e année seront présentées ultérieurement.

Il a été proposé par M^{me} Édith Plamondon, appuyé par M. Martin Trudel d'accepter les activités éducatives telles que présentées.

Résolution CÉHC21-22.05

Il a été proposé par M^{me} Giovanna Boechat, appuyé par M. Guillaume Picard d'accepter, pour les élèves de la 6^e année, les activités de financement présentées pour les projets spéciaux ainsi que le projet Beezbeez.

En 5^e année, les élèves feront la vente de bagel dans le cadre de leurs projets spéciaux. Quant aux élèves de la 6^e année, ils feront la vente de bagel, de produits de Caprice d'Antan et de fromages Bergeron.

Résolution CÉHC21-22.06

3.4 **Campagne de levée de fonds LEUCAN**

Il a été proposé par M. Guillaume Picard, appuyé par M^{me} Odette Lacoste de ne pas tenir de campagne de levée de fonds LEUCAN

Résolution CÉHC21-22.07

1.1 **Financement – Programme des collectivités en santé de Fondations communautaires du Canada (CFC)**

Il est proposé par M. Guillaume Picard, appuyé par M. Junior Kounduz et résolu de demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure l'entente de financement dans le cadre de l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé entre CFC et École des Hauts-Clochers Classe Extérieure quant à son projet de construction d'une classe extérieure.

Résolution CÉHC21-22.08

2. **CONSULTATION**
Aucune consultation

3. **DISCUSSION**

5.1

4. INFORMATION

4.1 Information de la directrice

M^{me} Lessard informe les membres que le projet du débarcadère est prévu pour juin 2022. La rencontre de parents aura lieu en novembre prochain. Pour l'année scolaire 2021-2022, il y aura 2 bulletins scolaires. Un en janvier et l'autre en juin valant respectivement 40% et 60% de l'année scolaire. Quant aux examens du ministère, ils compteront pour 10%. La première communication sera transmise aux parents le 25 octobre prochain et l'autre communication au printemps.

Des lecteurs de CO₂ seront installés dans l'école.

4.2 Information du personnel

M^{me} Boutet du préscolaire n'a rien à signaler.

M^{me} Plamondon informe les membres du changement de pavillon pour les étoiles filantes. Les élèves s'adaptent bien.

M^{me} Nadia Lemieux informe les membres que les élèves du 1^{er} cycle pratiquent les règles de vie et les bons comportements.

Les élèves du 2^e cycle utilisent du nouveau matériel en français et en mathématique. Ils pratiquent également les règles de vie à l'école et le respect des règles sanitaires.

M^{me} Lacoste informe les membres du respect des règles de vie pour les élèves du 3^e cycle et les enseignants mettent l'accent sur le renforcement positif.

6.3 Information du comité de parents

Aucune information du comité de parents.

6.4 Information de la présidence du CÉ

Aucune information de la présidence.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Aucun

8. FERMETURE

8.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 25 octobre 2021.

8.2 Levée de l'assemblée

Il est 20 h 38.

Résolution CÉHC21-22.09

M. Martin Trudel, appuyé par M^{me} Nathalie Gagnon, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le
procès-verbal de la réunion du
- Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

M^{me} Isabelle Vincent

Le secrétaire,

M. Junior Tchassep